

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR</b>
<b>Administration générale</b>
<b>Réunion du : 27 octobre 2021</b>
<b>Rapporteur M. Jean-Baptiste GAGNOUX</b>
<b>Délibération 2021-09</b>

<b>Présents : 12</b>	<b>Votants : 20</b>
----------------------	---------------------

Séance de 10h30 ouverte par : M. René MOLIN en tant que doyen de l'assemblée.  
**Sont présents (12) :** M.BONNET, Mme BOURGEOIS REPUBLIQUE, Mme BUGADA, Mme COSSART, Mme DEPIERRE, , M.GAGNOUX, Mme GALLOT, M.LEFEVRE, M. MOLIN, M.PECHINOT, Mme RIOTTE, M. SCHWARZ.

**Sont excusés (12):** Mme ALBERT MORETTI, M. ANTOINE, M. CHANET, M. DAVID, M. FICHÈRE, Mme HÄHLEN, M. LECOQ, Mme MONNIER, M. PERNOT, M. QUETEL, M.THOMAS, Mme WORONOFF.

**Donnent pouvoir (8):**, M. ANTOINE à Mme RIOTTE, M. DAVID à Mme RIOTTE, M. FICHÈRE à M GAGNOUX, Mme HÄHLEN à M MOLIN, M. LECOQ à Mme DEPIERRE, Mme MONNIER à Mme GALLOT, M. PERNOT à M.GAGNOUX, M. THOMAS à M. MOLIN,

Le nombre de votants est de 20. Le quorum fixé à 12 est atteint.

**Présents sans voix délibérative :** M. LEHMANN, M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. PEYRET, M. RAICHVARG, M. RIGOLET (pour M. CHANET), M.VIDAL.

### **Election du ou de la Président(e) et des Vice-président(e)s du Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur**

Comme les statuts de l'EPCC Terre de Louis Pasteur le prévoient, le Conseil d'administration doit élire en son sein son Président ou sa Présidente, à la majorité des deux tiers. Le ou la Président(e) est issu(e) des représentants du Département. Le ou la Président(e) est élu(e) par le Conseil d'administration en son sein, à la majorité des deux tiers, pour une durée de trois ans renouvelable, qui ne peut excéder, le cas échéant, celle de leur mandat électif.

Le mandat de Monsieur le Président René MOLIN est arrivé à échéance le 27 juin 2021 suite aux élections départementales.

Au vu de l'article R1431 du code des collectivités, il convient de procéder à l'élection du ou de la Président(e) du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Il convient dans un second temps de procéder à l'élection du ou de la Vice-président(e) élu(e) parmi les représentants du Département.

Enfin, il convient d'élire parmi les 4 Vice-présidents, celui ou celle qui sera le ou la 1<sup>er(e)</sup> Vice-président(e) du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur étant précisé que seul celui-ci ou celle-ci dispose d'une existence légale permettant de remplacer le Président dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

Pour rappel, les membres du conseil d'administration sont les suivants :

	Civilité	Prénom	NOM	Qualité	Collectivité
1	Madame	Pascale	COSSART	Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences	Académie des sciences
1	Monsieur	Maxime	SCHWARTZ	Membre correspondant de l'Académie des sciences	Académie des sciences
1	Madame	Valérie	DEPIERRE	Maire d'Arbois	Arbois
1	Monsieur	Yves	LECOQ	Adjoint au Maire d'Arbois	Arbois
1	Monsieur	Dominique	BONNET	Président de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura -	CCAPS
1	Madame	Catherine	BUGADA	Vice Présidente de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura -	CCAPS
1	Monsieur	Philippe	ANTOINE	Conseiller Départemental du canton de Bletterans	Département
1	Monsieur	Franck	DAVID	Conseiller Départemental du canton d'Authume, Premier Vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement et du laboratoire départemental d'analyses.	Département
1	Monsieur	Jean-Baptiste	GAGNOUX	Conseiller départemental du canton de Dole 1 Vice-président en charge du numérique, de la modernisation de l'Institution et de la Communication.	Département
1	Madame	Sandra	HÄHLEN	Conseillère départementale du canton de Mont-sous-Vaudrey	Département
1	Monsieur	René	MOLIN	Conseiller départemental du canton d'Arbois	Département
1	Monsieur	Clément	PERNOT	Conseiller départemental du canton de Champagnole, Président du Département du Jura	Département

1	Madame	Christine	RIOTTE	Conseillère départementale du canton de Dole 1	Département
1	Madame	Claire	BOURGEOIS REPUBLIQUE	Conseillère municipale de Dole	Dole
1	Monsieur	Jean- Philippe	LEFEVRE	Conseiller municipal délégué de Dole	Dole
1	Monsieur	Jean- Pascal	FICHERE	Président de la Communauté d'agglomération du Grand Dole	Grand Dole
1	Monsieur	Jacques	PECHINOT	Vice-président en charge du développement et du tourisme à la Communauté d'agglomération du Grand Dole,	Grand Dole
1	Madame	Nathalie	ALBERT- MORETTI	Rectrice de l'Académie de Dijon	personnalité qualifiée
1	Madame	Macha	WORONOFF	Présidente de l'Université de Franche-Comté	personnalité qualifiée
1	Monsieur	Jean- François	CHANET	Recteur de l'Académie de Besançon	personnalité qualifiée
1	Monsieur	Simon	QUETEL	Directeur Régional Adjoint des Affaires culturelles	personnalité qualifiée
1	Monsieur	Vincent	THOMAS	Président de l'Université de Bourgogne	personnalité qualifiée
1	Madame	Marie	GALLOT	Représentante du personnel	Personnel
1	Madame	Nathalie	MONNIER	Représentante du personnel	Personnel

**Il est procédé à un appel à candidature.**

A l'unanimité, le Conseil d'administration accepte de procéder au vote à main levée pour les élections du Président et des Vice-présidents.

Election du Président

Après l'appel à candidature, une seule candidature est déposée par Monsieur GAGNOUX

<b>Présents : 12</b>		<b>Votants : 20</b>	
<b>POUR : 20</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>	

**M. Jean-Baptiste GAGNOUX est élu Président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à l'unanimité.**

Election du ou de la Vice-président(e) parmi les représentants du Département

M. René MOLIN propose sa candidature.

Le vote donne les résultats suivants :

<b>Présents : 12</b>		<b>Votants : 20</b>	
<b>POUR : 20</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>	

**M. René MOLIN est élu Vice-président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à l'unanimité.**

Election du ou de la 1<sup>er</sup> Vice-Président(e)

Monsieur GAGNOUX propose, comme cela est le cas depuis la création de l'EPCC, que ce soit le Vice-président issu du Département qui soit la premier Vice-président, étant précisé que seul celui-ci dispose d'une existence légale lui permettant de remplacer le Président dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. Monsieur GAGNOUX propose donc que M. MOLIN soit la 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur

Le vote donne les résultats suivants :

<b>Présents : 12</b>		<b>Votants : 20</b>	
<b>POUR : 20</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>	

**M. René MOLIN est élu premier Vice-président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à la majorité.**

Election du ou de la 2<sup>e</sup> Vice-Président(e) parmi les représentants des collectivités arboisiennes

Mme Valérie DEPIERRE propose sa candidature.

Le vote donne les résultats suivants :

<b>Présents : 12</b>		<b>Votants : 20</b>	
<b>POUR : 20</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>	

**Mme Valérie DEPIERRE est élue Vice-présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à l'unanimité.**

Election du ou de la Vice-président(e) parmi les représentants des collectivités doloises

M. Gagnoux propose la candidature de M Jean-Pascal FICHÈRE.

Le vote donne les résultats suivants :

<b>Présents : 12</b>		<b>Votants : 20</b>	
<b>POUR : 20</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>	

**M. Jean-Pascal FICHÈRE est élu Vice-président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à l'unanimité.**

Election du ou de la 4<sup>e</sup> Vice-Président(e) issu(e) de l'Académie des sciences

Mme Pascale COSSART propose sa candidature.

Le vote donne les résultats suivants :

<b>Présents : 12</b>	<b>Votants : 20</b>	
<b>POUR : 20</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>

Mme Pascale COSSART est élue Vice-présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2021-09 du 27 octobre 2021**

A l'unanimité des votants,

**M. GAGNOUX est élu Président du Conseil d'administration**

**M.MOLIN est élu 1<sup>er</sup> Vice-président**

**Mme DEPIERRE est élue 2e Vice-présidente**

**M. FICHERE est élu 3<sup>e</sup> Vice-président**

**Mme COSSART est élue 4<sup>e</sup> Vice-présidente**

Délibération n° 2021-09 du 27 octobre 2021	Le Président <b>M. Jean-Baptiste GAGNOUX</b>
--	--

